



CHAUFFAGE
SANITAIRE
FERBLANTERIE
TOITURE

**SIMONIN
PORRET SA**
SAINT-AUBIN TEL. 032 835 13 29
simoninporret.ch

URGENCE
24H/24H
+41(0)76 818 15 15

LITTORAL

Tiré à 15'800 exemplaires

Devront-ils mettre la clé sous La Poste ?

Bevaix, Boudry et Cortaillod font partie des onze localités neuchâtelaises qui risquent de voir les portes de leurs bureaux de poste se fermer. Réactions de l'exécutif des communes concernées.

Depuis fin octobre, dans certains villages, c'est la grogne. La Poste a rendu public son intention de fermer leurs offices postaux... pardon, La Poste a indiqué qu'il s'agissait de «filiales potentiellement concernées par une transformation».

Recul des volumes, diminution des opérations au guichet, passage au tout numérique, la société change et La Poste s'estime contrainte de modifier l'offre de son service universel. «L'élément qui a tué de manière définitive les offices postaux, c'est l'introduction du QR-code», croit savoir Thierry Pittet, président du Conseil communal de La Grande Béroche. Comme onze autres localités neuchâtelaises,



La fermeture des bureaux postaux provoque des réactions contrastées selon les communes.

Photo Sophie Bourquin

sa commune est visée par la perte probable de son bureau de poste de Bevaix. Et c'est pareil à Boudry et à Cortaillod.

Mobilisation

L'heure est à la mobilisation quasi générale contre les velléités du géant jaune. Le Conseil national veut des éclaircissements sur le mandat de service universel de La Poste avant toute nouvelle restructuration. Une alliance d'une quarantaine de communes romandes, dont Boudry, veut lutter contre ce qui est jugé comme une décision économique prise au détriment du service public.

A Boudry aussi, une résolution interpartis a été votée le 18 novembre pour le «maintien d'un service postal de proximité». «Littoral Région» a fait le tour des popotes communales pour voir ce qui se mijotait au sujet de ces putatives fermetures. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que les réac-



**VAUTHIER
MENUISERIE**

2017 Boudry
T +41 32 843 02 20
info@vauthier.ch
www.vauthier.ch

SAV ENTRETIEN ET
RÉPARATIONS



CUISINES
CREATION & PLANIFICATION

acoustique suisse
auditionplus

Marc vous accueille dans
**vosre espace
AUDIOPROTHÈSE**

acoustique suisse
Rue du concert 6
NEUCHÂTEL

Pharmacie plus*
Rue Haute 23a
COLOMBIER

☎ 032 724 80 15

**ESSAIS
COMPARATIFS**

appareillage
à partir de
CHF 840

* les mercredis à Colombier sur RDV

**Golden
Optic**

Votre opticien du Littoral
Av. de la Gare 9A Colombier 032 841 42 32

Nous vous souhaitons
de

**Joyeuses
Fêtes**

**Un cadeau de bienvenue
vous attend!**

A venir retirer directement au nouveau magasin.
valable jusqu'au 31.12.2025 chez Golden Optic à Colombier en face de la Migros



Diogo, Camille, Valérie et Saed

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE
CORTAILLOD**ARRÊTÉ N° 239**
CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Cortailod;
vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958;
vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1er avril 2020;

arrête:

Article premier L'îlot directionnel situé à l'intersection route de l'Areuse – Route du Sachet – Avenue François-Borel doit être contourné par la droite (deux signaux OSR 2.34 «Obstacle à contourner par la droite» et un signal OSR 2.02 «Accès interdit» placés conformément au plan «Annexe 1».

Article 2: Le plan «Annexe 1» du 18 novembre 2024, fait partie intégrante du présent arrêté.

Article 3: L'arrêté et son annexe peuvent être consultés à l'Administration communale.

Article 4: Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cortailod, le 25 novembre 2024

Au nom du Conseil communal
Le président Le secrétaire
Olivier Félix Olivier Rochat

Décision: approuvé ce jour
Neuchâtel, le 5 décembre 2024

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement DDTE, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

COMMUNE DE
CORTAILLOD**ARRÊTÉ N° 227**
CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Cortailod;
vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958;
vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1er avril 2020;

arrête

Article premier ¹ La circulation est interdite aux camions à Cortailod, excepté pour les services publics et les riverains, sur la Route de Sachet et la Route de la Goutte-d'Or direction village, dans le sens nord-sud, sur une partie du DP 18, l'intégralité DP60 et DP 41, plus précisément sur le secteur indiqué en rouge sur le plan «Annexe 1» (signal n° 2.07 OSR «Circulation interdite aux camions» avec plaque complémentaire «Excepté riverains route du Sachet et services publics»).

² Les camions ont l'obligation de tourner à droite lorsqu'ils débouchent de la route François-Borel sur la route de Sachet, excepté les services publics et les riverains, (signal n° 2.37 OSR «Obliquer à droite» avec plaque complémentaire portant le symbole OSR 5.22 «Camions» ainsi que la mention «Excepté riverains routes du Sachet et services publics»).

Article 2: Le plan «Annexe 1» du 18 novembre 2024, fait partie intégrante du présent arrêté.

Article 3: L'arrêté et son annexe peuvent être consultés à l'Administration communale.

Article 4: Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cortailod, le 25 novembre 2024

Au nom du Conseil communal
Le président Le secrétaire
Olivier Félix Olivier Rochat

Décision: approuvé ce jour
Neuchâtel, le 5 décembre 2024

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement DDTE, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

**AVIS DE PUBLICATION**

Vu la loi sur les communes,
Vu la loi sur les droits politiques,

Le Conseil communal de la Ville et Commune de Boudry avise les électeurs que dans sa séance du 16 décembre 2024, le Conseil général a adopté les arrêtés suivants concernant:

- la révision du coefficient fiscal des personnes physiques
- une demande de 2 postes supplémentaires (EPT) pour le renfort aux services
- une demande de crédit budgétaire de CHF 850 000.- pour divers travaux de réfections, extensions et gros entretiens pouvant intervenir en 2025
- une demande de crédit d'engagement de CHF 200 000.- ayant pour cadre la poursuite des rénovations de classes au collège des Esserts

Les arrêtés peuvent être consultés à l'Administration communale.

L'échéance du délai référendaire sera publiée dans la Feuille officielle.

Boudry, le 17 décembre 2024

CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE ROCHEFORT

Fermeture du Bureau communal
durant les fêtes de fin d'année 2024

Durant les Fêtes de fin d'année 2024, le **Bureau communal de Rochefort sera FERME du 20 décembre 2024, à 12 heures, au lundi 6 janvier 2025, à 8 heures.**

Pendant cette période, **pour les urgences uniquement**, une permanence demeure assurée. Le numéro de téléphone suivant vous renseigne à ce sujet: 032 855 11 19.

Dès le lundi 6 janvier 2025, les horaires habituels seront à nouveau effectifs (voir ci-dessous):

<i>MATIN</i>		<i>APRES-MIDI</i>
Lundi	08.00-12.00	14.00-16.30
Mardi	07.00-18.00	<i>Ouverture «non stop»</i>
Mercredi	08.00-12.00	<i>Fermé</i>
Jeudi	08.00-12.00	14.00-16.30
Vendredi	08.00-12.00	<i>Fermé</i>

Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes de fin d'année.

Commune de Rochefort

LITTORAL

Devront-ils mettre la clé sous La Poste ?

(Suite de la page 1)

tions sont contrastées, même si les élus chargés du dossier sont du même parti, le PLR.

«**La population se sent abandonnée**» A Cortaillod, Olivier Félix, président du Conseil communal, regrette «cette réduction de service à la population», soulignant le «peu de marge de manœuvre de la commune à ce niveau». L'exécutif carcoie se battra toutefois pour un service postal en partenariat, deux prestations au moins devant subsister: «un service à domicile et un postomat sur le terrain».

A Boudry, l'ambiance est davantage à la contestation. Soutenu «par une population très hostile» et la résolution du législatif, l'exécutif participera activement à la lutte. «La population se sent abandonnée», déclare Catherine Zetter, vice-présidente du Conseil communal. «Deux bureaux postaux ont déjà disparu, à Perreux et à Areuse, et les services de l'office postal actuel ont été réduits. Nous sommes peut-être une petite ville,



Les offices postaux de Bevaix, de Cortaillod et de Boudry (de gauche à droite) sont «potentiellement concernés par une transformation», selon les termes de La Poste.

mais en plein essor; il y aura un tiers d'habitants de plus en 2040». Et les alternatives de La Poste «sont surtout jolies sur le papier».

Confier les prestations actuelles à des commerces privés, «des personnes formées en deux jours et payées 500 francs par mois pour l'équivalent d'un 70% de poste», ne plaît pas à Catherine Zetter, comme à la majorité des politiciens boudryens, tout parti confondu. «Sans compter que le peuple vient de plébisciter l'intégrité



numérique, ou autrement dit, le droit à la déconnexion, alors que les offres de La Poste forcent au tout numérique».

«Une belle démarche»

A La Grande Béroche, la position de l'exécutif est diamétralement opposée. «En juillet, le Conseil communal a reçu les représentants de La Poste qui nous ont présenté les alternatives et nous sommes très satisfaits de l'échange, constructif et transparent.



Photos Jacques Laurent

De bonnes solutions sont à venir, à l'instar de l'expérience réussie de Gorgier», explique Thierry Pittet, qui ne souhaite pas «spoiler» les annonces de La Poste.

«Mais celle-ci formera les privés qui souhaiteront reprendre ses services; c'est intéressant pour un kiosque ou une pharmacie, une synergie commerciale est possible. En fait, il s'agit d'une belle démarche qui devrait aboutir en 2025 ou 2026 en toute quiétude.»

Jacques Laurent

AVIS OFFICIELS (SUITE)

Invitation à la population

Pour célébrer le passage à l'an 2025, nous avons le plaisir d'inviter la population à un moment de convivialité et de partage :

mercredi 1^{er} janvier 2025
de 16h à 18h
devant la salle de spectacles

Ce sera l'occasion idéale de rencontrer les autorités locales, tant les membres du Conseil communal que les représentants du Conseil général.

Au programme, seront offerts gracieusement :

- vin chaud
- thé
- taillaule
- soupe aux pois

préparés par la société des accordéonistes «**Le Rossignol des Gorges**».

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour commencer ensemble cette nouvelle année dans la bonne humeur !

Ville et Commune de Boudry



Demandes de permis de construire

Les plans peuvent être consultés aux administrations communales.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal de la commune concernée.

Délai d'opposition: se référer à la Feuille Officielle cantonale.

COMMUNE DE BOUDRY

Demande de Michel Tanner Architecte, Les Vermondins 19, 2017 Boudry, pour le compte de M. Nicolas Othenin-Girard, 2022 Bevaix, de procéder au remplacement de fenêtres par des portes-fenêtres et à des modifications d'un canal de cheminée, au lieu-dit Prés-d'Areuse, route du Lac 35, article 5151 - 1200342/2556855 du cadastre de Boudry.

Délai d'opposition: 20.1.2025

COMMUNE DE MILVIGNES

Demande de M. Alain Broggi c/o Broggi SA, 2000 Neuchâtel, pour le compte de Broggi S.A., 2000 Neuchâtel, de procéder à la construction d'habitations groupées, au lieu-dit Brena-Dessous, route des Champs-de-la-Cour, article 3240 - 1202368/2556649 du cadastre de Colombier.

Délai d'opposition: 20.1.2025

COMMUNE DE CORTAILLOD

Demande de Sunrise S.à.r.l., 1052 Le Mont-sur-Lausanne, de procéder à la mise en conformité des antennes adaptatives avec facteur de correction (VD625-1), au lieu-dit Les Clavaz, chemin des Polonais 31, article 6534 - 1199722/2554817 du cadastre de Cortaillod.

Délai d'opposition: 20.1.2025

L'imprimerie Baillool
sera fermée

du 23 décembre 2024

au 5 janvier 2025 inclus

Littoral

RÉGION

ne paraîtra pas

le 3 janvier 2025

Première parution de l'année:

10 janvier 2025

Bonnes fêtes
à tous



AVIS OFFICIELS (SUITE)



Publications administratives

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)

Service de l'aménagement du territoire – Procédure fédérale d'approbation des plans
 Mise à l'enquête publique – Commune: Rochefort – Lieu: 2019 Rochefort – PF 1083

COMMUNE DE ROCHEFORT

- S-2486354.1 Station transformatrice Le Burkli
 - Nouvelle construction sur la parcelle n° 2469 Coordonnées: 2552774/ 1202462
- L-2486355.1 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Pré Vert CPL et Le Burkli
 - Reprise et prolongement de la ligne actuelle pour alimenter la nouvelle station Le Burkli
 - Suppression des n° L-207617 + L-207622
- L-2486356.1 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Le Burkli et Rochefort La Sauge
 - Interruption du câble existant et reprise de celui-ci pour alimenter la nouvelle station Le Burkli

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de Groupe E SA, Route de Morat 135, 1763 Granges Paccot.

Les dossiers sont mis à l'enquête du 20 décembre 2024 jusqu'au 1er février 2025 dans la commune de Rochefort.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante: <https://esti-consultation.ch/pub/4739/0c1ce27d> ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx ; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition dans les délais est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort, Projets, Route de la Pâla 100 1630 Bulle

Observation:

Lors de la publication, il faut tenir compte des fériés (art. 22a PA), à savoir:

- du 7e jour avant Pâques au 7e jour après Pâques inclusivement;
- du 15 juillet au 15 août inclusivement;
- du 18 décembre au 2 janvier inclusivement.



AGENDA

BOUDRY

Salle de spectacles

Marché de Noël
 sa 21 décembre 10 h à 20 h
 di 22 décembre 10 h à 18 h

La Passade

«Ils étaient dix»
 pièce d'Agatha Christie
 par la Cie de La Passade
 ve 10 et 24 janvier 2025, 20 h
 sa 11, 18, 25 janvier, 20 h
 di 12, 19, 26 janvier, 17 h
 réservations: www.lapassade.ch

Exposition Joëlle Gasser Keller

jusqu'au 31 janvier 2025
 me, je et ve, de 15 h à 18 h

Musée de la vigne et du vin

château, me au di (14 h-17 h),
 ou sur rendez-vous
 expo aquarelles Paul Bouvier
 jusqu'au 16 février 2025

COLOMBIER

Espace culturel AP'Art

Exposition Juan-Miguel Pozo
 jusqu'au 21 décembre
 ouverture, ve au di, 16 h-19 h
 ou sur r-v: tél. 079 240 24 67

VIE DES PAROISSES


ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTELParoisse du Joran
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche

22 décembre 2024

Culte à 10 heures, avec sainte cène, Saint-Aubin,
Daniel Landry

24 décembre 2024

Noël intergénération, à 17 heures, avec saint cène,
à Boudry, Cécile Malfroy

Veillées de Noël, à 23 heures

– Bevaix Catherine Borel
– Cortaillod Karin Phildius
– Saint-Aubin Sylvane Auvinet

25 décembre

Culte de Noël, à 10 heures, avec sainte cène,
à Boudry, Cécile Malfroy

Paroisse de La BARC

Bôle – Auvernier – Rochefort – Brot-Dessous
Colombier

Dimanche 22 décembre

Culte à 10 heures, avec sainte cène, au temple de Bôle,
Jean-Jacques Beljean

Mardi 24 décembre

– Culte avec spectacle de Noël des enfants
du P'tit caté, à 17 heures, au temple d'Auvernier.
René Perret– Culte de la Veillée de Noël à 23 heures, au temple
de Colombier. Diane Friedli. Participation
du chœur de Colombier – La BARC

Mercredi 25 décembre

Culte de Noël à 10 heures, avec sainte cène,
au temple de Bôle. Bénédicte Gritti

Paroisse Saint-Paul du Littoral Ouest
Neuchâtelois

Boudry

Dimanche 22 décembre 2024 Messe de l'attente de Noël,
messe des familles, à 10 h 30Dimanche 22 décembre 2024 Messe en langue malgache
à Boudry, à 14 h 30Mercredi 25 décembre 2024 Messe du jour de Noël
à 10 h 30

Gorgier

Samedi 21 décembre 2024 Messe à 17 h 30

Mardi 24 décembre 2024 Messe de la nuit de Noël
à 21 h 30Paroisse catholique de Colombier – Bôle
Auvernier – Rochefort – Chambrélin

Colombier

Mardi 24 décembre 2024 Messe de minuit à 24 heures

Jeudi 26 décembre 2024 Messe suivie
de l'Adoration à 8 h 30

Dimanche 21 décembre 2024 P'tit déjeuner de Noël avec
chants et témoignages à 9 heures

Vendredi 20 décembre 2024 Gospel Youth, fête de Noël
à 19 h 45Dimanche 22 décembre 2024 Culte de Noël à 10 heures
suivi d'un repas canadien

CORTAILLOD

La droite conteste sans convaincre

Pour sa dernière séance de l'année, le 12 décembre, le législatif des Carcoies avait un menu copieux, dont le vote du budget; ce n'est pourtant pas à ce sujet que les conseillers généraux ont croisé le fer.

L'ordre du jour prévoyant de voter le budget 2025, on pouvait s'attendre à quelques passes d'arme, malgré (ou grâce à) un excédent de presque 300 000 francs face à des revenus d'environ 15 millions. Il n'en fut rien.

Il n'y a eu aucune question après les félicitations au Conseil communal pour sa saine gestion, la palme revenant à Michel Sansonnens (PS), qui, comme un chef étoilé, a donné la recette de ce budget savoureux. Lequel a donc été brossé en une dizaine minutes, le temps, pour le président Jürg Hosner, de le passer en revue page par page.

«Preuve d'un bon travail en commission financière et dans les groupes politiques», déclarait Jean-Philippe Favre (PS) lors de l'apéritif de clôture de ce dernier Conseil général de 2024. «Peut-être aussi qu'il est difficile de tout saisir avec ce modèle de présentation des comptes MCH2», supputait en souriant Jean-Marc Paroz, administrateur de la commune.

20% de divers et imprévus!

Plus tôt dans la soirée, deux points



Le Conseil général a opté pour l'installation d'un terrain de beach-volley entre le Pilotis et la Table du Pressoir.

Photo Jacques Laurent

ont amené les conseillers généraux à débattre. Pour un crédit de 1,1 million de francs d'abord, en vue de remplacer le chauffage à distance du collège du Coq-d'Or. Un dossier critiqué par les Verts, le législatif étant tenu de prendre une décision «dans l'urgence dans un contexte de réchauffement climatique», selon José Arias.

Une dépense contestée par le PLR trouvant excessifs les honoraires de 14% et les divers et imprévus de 20%, «une bagatelle de 140 000 francs», a ironisé

Yves-Alain Meister, dont le parti a donc proposé un amendement diminuant le montant de l'investissement. Sans succès, par 22 voix contre 15.

Un emplacement contraire au PAL

Un crédit de 135 000 francs a ensuite fait l'objet d'un débat, concernant l'aménagement d'un terrain de beach-volley dans le triangle de verdure du Petit-Cortaillod. Si la commission de la culture, des loisirs et des sports, par la voix de Marie-Pier Murray-Méthot (PLR) recommandait la dépense, Jocelyn Vouga et Quentin Jucker (tous les deux du PLR aussi) ont dit tout le mal qu'ils pensaient de cette réalisation, sans s'opposer au sport lui-même. Pourquoi ne pas installer ce terrain à proximité des autres infrastructures sportives, ont-ils demandé. «Je fais une intervention personnelle, mais évidemment dans l'intérêt de tous», a expliqué Jocelyn Vouga. «L'emplacement prévu est contraire au PAL (plan d'aménagement local, ndlr), dont le Conseil communal devrait être le gardien.» «Je ne comprendrai jamais cette allergie à devoir marcher pour aller faire du sport», a souligné Quentin Jucker, fustigeant aussi le choix de l'emplacement.

Le Conseil général ne les a cependant pas suivis et a voté par 22 voix (et 10 abstentions, tout de même) l'installation du terrain au nord du Pilotis. Quatre pas suffiront pour sortir de son 4X4 et faire du beach-volley.

Jacques Laurent



Malgré un budget contesté, il y aura un nouveau chauffage au collège du Coq-d'Or, alimentant aussi le restaurant de l'Hôtel de Commune, le temple et la maison de paroisse.

Photo Jacques Laurent

VIE DES PAROISSES

Au service de Dieu et du Prochain

Chemin de Bayard 7
2024 St-Aubin
st-aubin.armeedusalut.ch

Samedi 21 décembre 17 h 00 Noël pour tous
(sur inscription) (Salle de Spectacle)

Dimanche 22 décembre 10 h 30 Célébration de Noël
de La Grande Béroche & repas
canadien (Salle de Spectacle)

Lundi 23 décembre 18 h 30 P'tit foot du lundi
20 h 00 Sport du lundi

Mercredi 25 décembre 8 h 00 Petit déjeuner et culte
de Noël
9 h 00 Chants de Noël
dans les EMS

Eglise pour Christ
Cortaillod En Segrin 1Dimanche 22 décembre 2024 Culte à 10 heures
programme pour les enfantsEglise évangélique libre
de ColombierAvenue de la Gare 1
Case postale 100
2013 ColombierCultes Tous les dimanches à 9 h 45
Programme pour les enfants
et adolescents

Petites annonces

COURS

Cours de QiGong, Gare d'Auvernier,
jeudis 18 h-19 h,
vendredis 8 h 30-9 h 30.
Renseignements: 076 725 61 08,
www.zhengqi.ch

COURS

**Cours d'anglais, conversation
autour d'une fondue avec prof
qui vous corrige, dès Fr. 19.-/h**
Plus d'infos www.cours-danglais.ch
Tél. 078 811 83 91, Auvernier

URGENCES 144

*Nous vous souhaitons
de belles fêtes et
nos meilleurs vœux
pour 2025*



Naturellement Bien !
Hydratation – Micronutrition
Cosmétiques Naturelles & Bio

**Venez tester et déguster à
notre boutique Showroom sur
rendez-vous.**
L'équipe AlguaThera est naturellement à
votre écoute.

AlguaThera, c'est la combinaison
parfaite entre nature, science et respect
de l'environnement pour votre bien-être
et votre beauté.

www.alguathera.ch

Ch. des Grands-Clos 5 - St-Aubin-Sauges
032 835 20 24



*Nous remercions notre fidèle clientèle
pour la confiance accordée durant
l'année 2023 et vous souhaitons une
bonne et heureuse année 2025.*

Route des Advoz 64 – 2017 Boudry
032 842 40 80 – contact@garageinter.ch



**olivier rota
chauffage sàrl**

*Nous vous souhaitons
de chaleureuses fêtes
et vous adressons
nos meilleurs vœux
pour l'an nouveau.*

les chenevières 4 • 2023 gorgier
tél. 032 835 26 32 • 079 281 44 46
o.rota.chauffage@netz000.ch

Anne Bello
Rue des Vernes 12c
Colombier
+41 79 401 77 68



INSTITUT BUTTERFLY

*...vous souhaite
douceur et légèreté
pour les fêtes
et vous remercie de
votre fidélité !*



L'Encavage
de Trois-Rods
vous souhaite ses
meilleurs vœux et
une belle année 2025

**Nous vous accueillons
tous les vendredis
de 17 à 19h**

Encavage de Trois-Rods
Laura Udriet et Famille
Trois Rods 11 – 2017 Boudry
079 566 58 79



**Le Centre TCS de Fontaines sera fermé pendant les
périodes suivantes :**

Du mardi 24 décembre à midi au vendredi 27 décembre inclus et
du mardi 31 décembre à midi au vendredi 3 janvier 2025 inclus

Nous vous remercions pour votre compréhension et
vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !



cherche une

Secrétaire 40 à 50 %

Entrée en service durant le 1^{er} trimestre 2025 avec expérience dans le domaine de la construction (devis, facturation, etc.)

Faire offre avec documents usuels.

J. Lopes Construction
Rue du Château 8
2022 Bevaix
032 846 26 81

ROCHEFORT

Vers un 18^e exercice bénéficiaire d'affilée

La séance du Conseil général de Rochefort du vendredi 13 décembre était principalement consacrée à l'examen du budget 2025, qui présente un excédent de recettes de 17 000 francs. Si cette prévision se réalise et qu'aucune surprise ne vient plomber, in extremis, les comptes 2024, la commune pourra se targuer d'avoir aligné 18 exercices positifs depuis 2008!

Cette stabilité découle de la volonté, quasi immuable, de l'exécutif qui souhaite maintenir l'équilibre financier des comptes communaux. La prudence et des investissements judicieux ont permis à la fortune communale de quadrupler pendant cette période en passant de 1,8 million aux comptes 2007 à 7,8 en 2023. Si un bénéfice de 17 000 francs s'affiche par rapport aux quelque six millions de charges annuelles, ce résultat prévisionnel tient déjà compte d'importantes augmentations de dépenses liées principalement à l'écolage et au parasolaire. Hormis un regret quant à l'absence de référence à la moyenne cantonale dans les dernières pages du rapport contenant les indicateurs financiers, le budget ainsi que les investissements prévus n'ont pas soulevé de critiques. Ils ont été plébiscités



Les nouveaux citoyens dominaient les débats depuis la scène.

Photo JPN

et cette unanimité a ravi Christian Reber, conseiller communal en charge des finances. «Merci à l'assemblée, merci aux citoyens qui paient des impôts et merci au personnel communal.»

Communications et interpellations

Après avoir approuvé un nouveau règlement communal des finances voulu par le canton, la parole a été donnée à l'exécutif. Thierry Gougler a fait savoir que le projet d'antenne 5G à Fretereules était bloqué, avec un retard prévisible de 18 mois. François Beutler a signalé l'enga-

gement d'un nouveau forestier communal et Marc Alexis Gretillat a assuré que les oppositions au nouveau plan d'aménagement local seraient traitées en janvier.

Un élu a demandé d'augmenter les contrôles de vitesse à Chambrelieu en soulignant que c'était de la compétence du Conseil communal. La soirée s'est terminée par le repas de fin d'année auquel étaient également conviés les nouveaux arrivants, les naturalisés de l'année et les Rochefortois atteignant leur majorité civique en 2024.

Jean Panés



CORTAILLOD

La Claque entre deux mondes

Comme chaque année, la troupe de théâtre La Claque revient avec un nouveau spectacle, à découvrir dès le samedi 4 janvier à Cort'Agora. La compagnie s'aventure cette fois dans «L'Hôtel des deux mondes» d'Eric Emmanuel Schmitt.

Les comédiens de la troupe carcoie La Claque s'embarquent dans une aventure métaphysique signée Eric Emmanuel Schmitt, auteur notamment de «Oscar et la Dame rose», «Le Visiteur» ou encore «Variations énigmatiques.»

Aucun client ne sait comment il est arrivé à l'Hôtel des deux mondes. Personne ne sait quand il pourra en repartir, ni vers quelle destination. Dans ce lieu étrange, tout est possible, même les miracles. Les infirmes recouvrent l'usage de leurs membres et les menteurs disent la vérité. L'énigmatique Docteur S, chargé d'accompagner leur séjour ne fait que rendre plus aiguës les questions de ses hôtes.

Avec cette pièce, les comédiens abordent un registre qu'ils n'ont pas l'habitude de jouer et nous entraînent dans une magnifique aventure humaine, pleine de rebondissements, de mystères, truffée de personnages hauts en couleurs et nous fait passer du rire aux larmes, pour en ressortir grandi.

Un suspense métaphysique entre rêve et réalité, comédie et tragédie, où l'auteur nous incite à nous questionner sur notre vie.

(comm-sb)

Cort'Agora, les 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24, 25, 26 et 31 janvier.
Les vendredis et samedis à 20 h,
les dimanches à 17 h.
Infos et réservations:
www.laclaque.ch
ou 032 740 18 72

LA CLAQUE PRÉSENTE
HÔTEL DES DEUX MONDES
SALLE CORT'AGORA CORTAILLOD
JANVIER 2025
UNE PIÈCE DE ERIC-EMMANUEL SCHMITT

Vendredis **10, 17, 24** et **31** janvier à 20h

Samedis **4, 11, 18** et **25** janvier à 20h

Dimanches **5, 12, 19** et **26** janvier à 17h

PRIX DE L'ENTRÉE

Adultes Fr. 25.-
AVS, AI, étudiants et chômeurs Fr. 20.-
Enfants en âge scolaire gratuit

Infos et réservations
www.laclaque.ch
ou 032 740 18 72

EN BREF

Boudry: Noël sous le signe de l'amitié

Après le succès de son édition 2023, l'Association de la commune de Boudry relance son «Noël en commune», mardi 24 décembre, dès 17 h à la salle de spectacles. Une soirée de convivialité et de partage, avec des animations et un menu concocté par le café du Pont, à laquelle chacun est invité à participer. Inscriptions sur www.noelencommune.ch ou au 078 648 13 39. (comm-sb)

*Nous vous souhaitons
de belles fêtes et
nos meilleurs vœux
pour 2025*



*Entreprise de peinture
Rénovation de façade • Isolation*

Christophe Moser

Vieux-Village 3 • 2028 Vaumarcus
079 435 21 37 • peinture.moser@bluewin.ch

*remercie sa fidèle clientèle et lui présente
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année!*

Carrosserie Stamm



CORTAILLOD 032 842 18 03

**Nous vous remercions
et vous souhaitons
bonne route vers 2025!**

AG Concept

AG Concept - Aldo Glardon
Les Plantées 8a - 2023 Gorgier
079 310 17 12 - a.glardon@agconcept.ch

**Nous vous souhaitons
un joyeux Noël en famille et
une très bonne nouvelle année**

Une bonne résolution pour 2025?

**Passez en ligne et découvrez
nos avantages exclusifs:**

- ✓ Prestations moins chères par le Guichet unique (GU)
- ✓ Et CHF 2.- de moins sur les factures via eBill*
- ✓ Plus écologique, rapide et simple!

**Joyeuses fêtes
et à très bientôt en ligne!**

**(Ré)activez votre
accès au GU
dès maintenant!**



*Hors facture annuelle de taxe
et carte de parçage des villes

SCAN

scan-ne.ch

EVASION Coiffure Elle & Lui

*Marta Moreira,
Emilie, Jessica et Marine
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année*

Rue du Littoral 15 - 2025 Chez-le-Bart - 032 536 07 55

BOUDRY

Un budget teinté d'optimisme modéré



Le spectre de la péréquation intercommunale plane sur les beaux résultats de Boudry.

Le Conseil général de Boudry s'est réuni lundi 16 décembre pour la dernière fois de l'année. Au terme d'une séance riche en discussions, les élus ont approuvé un réjouissant budget 2025. Ils ont toutefois accepté de renoncer à la baisse annoncée du coefficient fiscal pour les personnes physiques, une mesure de prudence due à une conjoncture incertaine.

Avec un excédent de recettes de 1,7 million de francs et des investissements chiffrés à plus de 10 millions, la commune de Boudry peut envisager l'avenir avec une certaine sérénité. En introduction au vote du budget, la conseillère communale Rita Piscopiello a exprimé sa satisfaction de voir celui-ci s'inscrire «une nouvelle fois dans une dynamique positive, dans la continuité des exercices précédents». Tout en admettant un «optimisme modéré: la vigilance doit rester de mise concernant la répartition cantonale du produit de l'impôt des personnes morales, un enjeu primordial. La commune n'a pas été entendue lors de la dernière séance du Conseil d'Etat, ce qui va nous impacter une année de plus.»

La progression de la participation de Boudry à la péréquation financière intercommunale pèse en effet sur l'avenir de la commune, qui dépend fortement de la présence sur son territoire des multinationales BMS et Mikron SA, donc de leur politique.

Avant de procéder à l'examen du budget, le Conseil communal a soumis au vote des élus un rapport proposant de renoncer à une baisse annoncée du coefficient fiscal des personnes physiques et de le maintenir à son taux actuel de 68% pour les trois prochaines années, pour autant que ce coefficient d'équilibre se maintienne.

«Une mesure pragmatique, prévoyante et juste, qui nous permettra de programmer les importants investissements qui nous attendent ces prochaines années», a souligné Rita Piscopiello. Le rapport a fait l'objet d'un long débat et de propositions d'amendements, le PLR jugeant «trop alarmiste» la position du Conseil communal. Il a finalement été approuvé par 30 voix pour, une contre et neuf abstentions.

Investissements et subventions

Quant au budget, il a été approuvé à une quasi-unanimité. La commune projette de gros investissements, notamment la rénovation du collège de Vauvilliers, l'isolation de l'Hôtel de Ville, le remplacement de l'éclairage du stade des Buchilles et la poursuite des chantiers souterrains de la Basse-Ville. Des travaux de protection contre les crues de l'Areuse sont planifiés jusqu'en 2027.

Lors de l'examen du détail, de nombreux points ont fait l'objet de discussions et de propositions d'amendements. Signalons que le parti socialiste a souhaité augmenter la somme allouée aux subventions



La rénovation des classes se poursuit aux Esserts.

Photos Sophie Bourquin

pour les transports publics, anticipant un rapport que le Conseil communal comptait soumettre au législatif lors de sa prochaine séance en février pour l'inscrire au budget 2026. Au terme d'un long échange et d'une interruption de séance, les élus ont choisi de se conformer au calendrier prévu par l'exécutif.

Présenté à part, un rapport relatif à la création de trois postes équivalents plein temps pour renforcer les services communaux a été également âprement discuté et finalement approuvé après un amende-

ment impliquant que ces postes fassent l'objet d'un audit externe.

Deux autres crédits ont encore été soumis au vote en fin de séance. Le premier concerne un montant de 850000 francs alloué aux divers travaux de réfection et d'entretien pouvant intervenir en 2025; le second, une somme de 200000 francs dévolue à la poursuite des rénovations des classes du collège des Esserts. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité, sans susciter davantage de débats.

Sophie Bourquin



Consultez notre prix du jour sur
margot-mazout.ch



margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

Une soirée au
coin du feu...
Attention!





www.ecap-ne.ch



Borioli
Pompes funèbres

Nous vous accueillons à notre nouvelle adresse (sur rendez-vous)

Route de Boudry 22a - 2016 Cortailod - Box 77 - 1er étage

032 841 42 42

www.boriolipf.ch

Nous vous souhaitons de belles fêtes et nos meilleurs vœux pour 2025



Nicolas Emery
GARAGE DU LITTORAL
 2024 St-Aubin 032 835 14 57

Nos horaires de fin d'année :

Lundi 23	6h - 12h	Mardi 31	6h - 12h 14h - 18h
Mardi 24	6h - 12h 14h - 18h	Mercredi 1 ^{er}	Fermé
Mercredi 25 - jeudi 26	6h - 12h	2 janvier	6h - 12h
Lundi 30	6h - 12h	Lundi 6 (Les Rois)	6h - 12h

Boudry 032 845 03 14
St-Aubin 032 835 24 64

FLORAPASSION
 FLEURS & THÉS
 Avenue de la Gare 6 - 2013 Colombier
 032 841 39 39
 www.florapassion.ch

Nous souhaitons à tous nos clients de belles et heureuses fêtes

MCM
 ÉLECTROMÉNAGER SA
 www.mcmelectromenager.ch Verger 4 - 2013 Colombier
 Vacances annuelles du **23 Décembre** au **5 janvier**
 Service de dépannage maintenu, Tél. 032 841 22 09

Jonathan Flückiger
Sanitaire - Chauffage
 032.835.12.33 / 079.392.78.19
 2024 Saint-Aubin

remercie sa clientèle et souhaite à tous de joyeuses fêtes!

stores-volets
 Sàrl

Entretien et réparation de stores toutes marques

2013 Colombier
 032 842 10 65
www.fmstores.ch

Entreprise agréée **SSIGE**
Enzo LOMBARDO
 Installations sanitaires Sàrl
 2013 Colombier - 079 290 10 73

vous adresse ses meilleurs vœux pour de belles fêtes et une bonne et heureuse année 2025!

AUX Belles Coiffures
 Barbara Waber Muller
 Planches 21 - Cortaillod - 032 842 11 39

MILVIGNES

Des nuages sur les finances communales

Le Conseil général de Milvignes a siégé pour la dernière fois de l'année jeudi 12 décembre. Au programme, toute une série de crédits et le budget 2025 qui est déficitaire. La situation financière de la commune inquiète à cause de plusieurs investissements lourds, inévitables dans les années à venir.

Le Conseil général a accepté à l'unanimité, lors de sa dernière séance de 2024, un budget 2025 qui présente un excédent de charge de 1,03 million de francs. Grâce à un prélèvement de 459 000 francs dans la réserve de politique conjoncturelle, le budget est déficitaire à plus de 570 000 francs.

Si la hausse des charges s'explique entre autres par l'indexation des salaires, c'est l'accumulation de gros investissements dans les prochaines années qui va faire passer les finances dans le rouge. Il

s'agit de la rénovation de Cescole, des travaux d'entretien et d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier de la commune mais aussi du renouvellement des réseaux souterrains vétustes. Les différents groupes politiques sont préoccupés par la situation. Le PS pense que la commune devra se résoudre à augmenter le taux d'imposition. Les groupes PLR et UDC invitent à réduire les charges et souhaitent que la commune soit indépendante du canton en matière d'indexation salariale.

Une situation qui fait discuter

A l'issue de la séance, le conseiller général socialiste Ivan Brüscheiler est fataliste. «Il n'y a guère d'autres moyens que d'augmenter les revenus de l'impôt, mais on va se heurter à un référendum de l'UDC.» Il redoute d'avance l'incompréhension de la population. «Il y a une méconnaissance et un désin-



Les finances de la commune de Milvignes risquent de virer au rouge.

Photo Jean-Pierre Tutrone

térêt des gens pour le fonctionnement de la commune, on s'est déjà heurté à ce problème lors de la votation pour la fusion.»

Le Vert libéral Louis Godet, membre de la commission financière, tire aussi la sonnette d'alarme. «Une simulation d'un bureau spécialisé dans la gestion des collectivités publiques prédit des chiffres rouges d'un million, et ceci chaque année!»

Néanmoins, le conseiller général ne critique pas la gestion des finances.

«La situation est due aux investissements auxquels on ne peut pas échapper. A Cescole, c'est 600 000 francs d'écolage qui partiront dans le résultat opérationnel courant». Il estime qu'«une augmentation du coefficient fiscal de cinq à six points sera néces-

saire et il faut bouger dès ce printemps!» Mais il ne se fait pas d'illusions. «A la moindre évocation d'une hausse d'impôt, Walter Willener – de l'UDC – lancera automatiquement un référendum!» Justement Walter Willener confirme les prédictions de ses collègues. «Oui, il y aura un référendum en cas de hausse du coefficient fiscal. Comme dans les autres communes où il y a eu une votation, nous sommes sûrs de gagner! Je suis persuadé qu'on peut passer ce cap, malgré certains investissements conséquents comme à Cescole.» Une éventuelle hausse des taxes dans l'électricité, l'eau et les eaux usées ne le dérange pas à condition que ce soit raisonnable.

Enfin, le conseiller communal Philippe DuPasquier (PLR), en charge du dicastère des finances, estime qu'«on ne peut pas seulement parler d'une augmentation du coefficient fiscal. Il faut aussi faire un effort pour juguler les dépenses».

Une des autres pistes possible concernera «les taxes causales selon le principe de l'utilisateur-payeur. En agissant par exemple sur le prix du mètre cube d'eau potable». Enfin, à propos des critiques venant de l'UDC durant la séance au sujet des budgets trop pessimistes ces dernières années, il acquiesce. «Il faut un budget plus proche de la réalité. Les gens risquent sinon de dire qu'on crie au loup.»

Jean-Pierre Tutrone

Différents crédits acceptés à l'unanimité

- Un crédit budgétaire de 60 000 francs pour divers travaux et entretiens du port et des rives.
- Deux demandes de crédits pour un total de 400 000 francs pour divers travaux de réfections et d'extensions des réseaux électriques et d'eau potable.
- Un crédit budgétaire de 40 000 francs pour l'acquisition de compteurs d'eau.
- Un crédit budgétaire de 100 000 francs pour l'assainissement d'une armoire électrique.
- Un crédit budgétaire de 1,3 million de francs pour l'entretien et l'assainissement du patrimoine bâti administratif.

**ROUILLE
ET PAILLETES**

TEATRO LA FUFFA

Offre spéciale jusqu'au
31.12.24, à l'achat de 2 billets,
1 billet offert.
Réservations par courriel à
theatre.colombier@ne.ch
ou par au 032 886 5814

THÉÂTRE DE COLOMBIER
8 février 2025
à 20h

Caves de la Béroche

Le 4ème samedi de l'avent
21 décembre

ouverture de l'oenothèque de 8h à 18h
dégustation d'une large sélection de vins
25% sur tous nos Magnum & 10% sur tous les vins
Gravure sur bois pour personnaliser vos caisses à vins
Pizzas napolitaine "Il Vesuvio" dès 11h

Tout le programme caves-beroches.ch/4samedisdelavent

**JOYEUX
NOËL**

**ET
BONNE
ANNÉE**



B **BURO**
S **SELECTION**
papeterie - mobilier de bureau
planification d'espace de travail

**PAPETERIE
MOBILIER DE BUREAU**
www.buroselection.ch

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 66 – 032 914 77 77

Boudry
Philippe-Suchard 7 – 032 841 44 14

*remercie sa fidèle clientèle
et lui présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année*

Fiduciaire
Diserens
 Services administratifs

*vous souhaite de joyeuses fêtes
et une belle année 2025*

Valérie Diserens
 Rondinières 6 • 2016 Cortaillod
 079 221 80 00
www.fiduciairediserens.ch
contact@fiduciairediserens.ch



présente à ses membres
honoraires, actifs, juniors,
vétérans, supporters, de
l'Amicale, B Club, sponsors
et à tous ses amis, ses bons
vœux pour l'an nouveau.



GARAGE JAQUIER
CORTAILLOD

032 842 10 60
Réparations Auto-Moto

Menuiserie Vouga Sàrl
 Anc. Men Matthey Sàrl
 Thierry Vouga



Charpente
Vitrerie
Aménagement d'intérieur
Porte et fenêtre

Rue de Fin-de-Praz 22
 2024 St-Aubin-Sauges
 032 842 11 10
menuiserie.vouga@bluewin.ch

*souhaite de belles fêtes de fin d'année et
une bonne et heureuse année à sa fidèle clientèle*

Pauline Jaccard
Pédicure
 de soin diplômée



079 478 16 57
 Je me déplace à votre domicile
 ou vous reçois à Areuse

*Merci à ma sympathique
clientèle de m'avoir confié
vos pieds, qu'ils vous
emmènent d'un pas léger
et joyeux vers 2025!*

Belles fêtes à tous!

«C'est Noël,
il est grand temps
d'allumer les étoiles».

Guillaume Apollinaire

Toute l'équipe de Littoral Région vous souhaite
de belles fêtes, denses et intenses.
 Que 2025 apporte à chacun la sérénité, la
confiance et la joie!

Littoral
 RÉGION



BEVAIX

Davantage de tirs à Bevaix ? Une fake news !

Des rumeurs circulaient sur le Littoral au sujet d'exercices de tirs transférés de Plan-du-Bois à Bevaix. Les Matous ne se réjouissaient pas... «Littoral Région» a enquêté.

Était-ce pour soulager les riverains de la place de tir de Plan-du-Bois? Était-ce pour mettre du baume aux oreilles des voisins des stands de tir de Bôle? Toujours est-il qu'une rumeur courait sur le Littoral: certains des exercices pratiqués dans ces sites seraient transférés à Bevaix... Où exactement?

D'aucuns penchaient pour une utilisation plus intense du stand de tir appartenant aux Mousquetaires, la société de tir des Matous; d'autres croyaient savoir que ce serait à la place de tir des Rugeolets, toute proche de la ferme des Horizons, où l'armée s'exerce déjà par des lancers de grenades en direction du Biolet passant par-dessus la route menant à la Tuilière. «Littoral Région» a voulu en avoir le cœur net.



D'aucuns se demandaient si la place de tir des Rugeolets (ici, avec la colline du Biolet) connaîtrait une activité accrue: c'est non, dit l'armée. Photo Jacques Laurent

Impossible transfert

«Un transfert sur ces sites est impossible», s'exclame le colonel Yves Vuillermet, commandant d'arrondissement du canton de Neuchâtel; «les activités qui se font à Plan-du-Bois ou à Bôle sont totalement différentes de celles qui se font à Bevaix. Au stand, on fait des tirs obligatoires hors-service et des tirs sportifs, et sur la place de tir, les troupes militaires stationnées à Colombier font du jet formel de grenades et des exercices au fusil d'assaut».

A ses côtés, Thierry Michel, chef du Service cantonal de la sécurité civile et militaire, confirme. «Nous n'avons jamais entendu parler de cela.» Dont acte, avec soulagement du côté des Matous du quartier, notamment ceux du chemin du Signal, ou encore au Manège de Treygnolan: on se souvient des chevaux effrayés de Crostand (voir édition du 19 avril 2024)...

Jacques Laurent

LA GRANDE BÉROCHE

Comment utiliser intelligemment la fortune communale ?

Lundi dernier, le Conseil général de La Grande Béroche était convoqué pour une séance principalement consacrée au budget 2025. Même si les prévisions débouchaient déjà sur un déficit de fonctionnement de l'ordre de 1,5 million de francs pour 43 millions de charges, les élus ont accepté de quadrupler ce découvert en y ajoutant un préfinancement de 4,5 millions en faveur de la salle de gym polyvalente de Bevaix.

Dans son rapport, l'exécutif dévoile sa stratégie: utiliser judicieusement la fortune communale tout en neutralisant une partie des amortissements futurs de la salle qui seront prélevés sur cette réserve de préfinancement.

Tous les sièges du plénum étaient garnis pour cette session qui a commencé de manière cocasse: le président du législatif a lu une correspondance du PS l'invitant à

éviter toute intervention dans les débats ou se faire remplacer, dès que l'on aborde un point sur lequel il veut intervenir, comme prévu par le règlement communal.

Les conseillers généraux ont dû ensuite se prononcer sur les rapports pouvant impacter les prévisions avant d'adopter le budget définitif. Ils ont ainsi accepté de supprimer les taxes d'utilisation du domaine public par des conduites industrielles ainsi qu'une enveloppe globale de 1,67 million de francs pour 45 objets d'un coût maximal de 50000 francs malgré l'opposition du PVL qui demandait la suppression de deux lignes relatives à deux études pour la rénovation de Débarcadère 19 et de la capitainerie du port de Saint-Aubin et leur remplacement par une analyse plus approfondie de la zone. L'amendement sollicité a été refusé et l'enveloppe plébiscitée tout comme le préfinancement décrit plus haut. John Reift (PS) a rompu une lance en

faveur de la culture en demandant plus de précision dans les libellés des rubriques dans le chapitre Sports-Loisirs-Culture afin de pouvoir chiffrer les montants attribués à chaque domaine. Il a suggéré d'adopter une présentation plus claire, comme le font déjà Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds avant de citer Paul Claudel: «L'ordre est le plaisir de la raison; mais le désordre est le délice de l'imagination.» Le budget a néanmoins été adopté à l'unanimité.

Un centre entre Neuchâtel et Yverdon

C'est ce qu'aimerait devenir La Grande Béroche par sa politique favorisant les transports publics pour rayonner et se déplacer sur l'ensemble du territoire communal. Dans le prolongement des décisions prises lors du Conseil général du 28 octobre dernier, l'exécutif a proposé d'octroyer une subvention de 373,50 francs aux jeunes de moins de 25 ans et aux seniors

bénéficiant de prestations complémentaires. Cette aide serait conditionnée à l'achat d'un abonnement annuel couvrant trois zones, en direction de Neuchâtel ou d'Yverdon-les-Bains.

Cette condition a déçu au PS qui, par la voix de Marion Cuhe, a proposé de financer 50% des abonnements, même s'ils étaient limités à deux zones pour soulager les bénéficiaires les plus désargentés. Le conseiller communal Thierry Pittet a souligné l'importance des déplacements internes dans la commune qui nécessitent de bénéficier des trois zones. L'amendement a été refusé de justesse et l'arrêté quasi unanimement approuvé.

Carine Muster, conseillère communale en charge des bâtiments, s'est réjouie de l'absence de référendum contre la salle de Bevaix et Thierry Pittet a conclu la séance par des remerciements et des vœux.

Jean Panés

eligreen

Votre expert
en énergies
renouvelables.

Une nouvelle identité au service de
l'énergie littorale.

eligreen.ch



Gindraux
Fenêtres

100% suisse
Fabrication et pose par nos soins



Gindraux Fenêtres SA
Rue du Grand-Verger 4
2024 St-Aubin-Sauges
032 555 26 80
gindraux.ch

Votre Fenêtrier® neuchâtelois depuis 1907

Littoral
RÉGION



Nous vous souhaitons de belles fêtes et nos meilleurs vœux pour 2025



**FP Maçonnerie Sàrl
Bevaix**

Nous vous remercions pour
votre confiance et votre fidélité
au cours de cette année.

Nous vous souhaitons de
belles fêtes de fin d'année et
nos meilleurs vœux pour
l'année à venir.



Fernando Pacheco - 079 308 45 25
fp.maçonneriesarl@gmail.com

dominique vuille
décoration d'intérieur

meubles sellerie rideaux

Av. de la Gare 7
2013 Colombier
079 643 18 32

atelierdomvuille@net2000.ch
www.atelierdomvuille.ch

*vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année
et vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2025*



**GARAGE
DES CHESEAUX**

2027 Montalchez

076 482 04 88

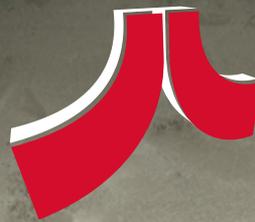
All' eau Sàrl
Installations sanitaires-Dépannages

T 032 842 49 07

alleaucortailod@gmail.com

Route de Boudry 22 - 2016 Cortailod

*A votre service
depuis plus
de 20 ans*



J·LOPES
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

MAÇONNERIE
CARRELAGE • GÉNIE CIVIL
AMÉNAGEMENT EXTERIEUR

**On pose
les outils et
on prend le temps
de vous souhaiter
de belles fêtes!**

**Merci de votre
fidélité et
en route vers
2025!**

Rue du Château 8
2022 Bevaix
+41 32 846 26 81



LITTORAL

On a brûlé des sorcières à la Béroche

Aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, on a brûlé en Europe chrétienne des milliers de femmes accusées de sorcellerie. Sur le Littoral neuchâtelois, on trouve des vins rappelant ces tragiques événements, tels le pinot noir des Sorcières à la Béroche et le vin du Diable à Cortailod. A moins d'un mois de la dégustation du non-filtré, qui célébrera ses 50 ans le 15 janvier à La Chaux-de-Fonds, il est intéressant de relier ces événements anciens à la mémoire collective.

Professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, Jean-Daniel Morerod explique «qu'une première vague de procès criminels a touché la principauté de Neuchâtel dès le XVe siècle, de 1430 à 1490. Il ne reste qu'une dizaine de procédures de ces procès dont seulement une quarantaine



«La cuisine des sorcières», burin de Jacques de Gheyn, début du XVe siècle.

Photo André Allisson

de noms d'accusés». «On parlera de sorcellerie criminalisée, celle qui conduit au bûcher des personnes après qu'elles aient

avoué avoir pactisé avec le diable. Pour la deuxième vague de procès, qui s'étend de 1560 à 1660 environ, nous comptons des centaines de procédures», poursuit le professeur. Il évoque une étude publiée en 1976 par le chercheur américain E. William Monter qui dresse une liste des 330 sorcières du canton de Neuchâtel. «C'est un nombre effarant d'habitants de la Principauté qui ont été atteints par cette vague de procès. N'importe qui, surtout à la campagne, était menacé.» Jean-Daniel Morerod évoque les comptes-rendus de ces procès qui précisent l'âge, le domicile et l'état civil des accusés. «La première vague est conduite par l'Inquisition, qui mène un combat contre l'hérésie, sorte d'armée secrète du diable. L'inquisiteur itinérant est un 'technicien' de la lutte contre l'hérésie. L'Inquisition mène son procès comme elle veut et il n'y a aucun appel possible», précise le professeur qui poursuit: «Lors de la deuxième vague, les procès sont menés par la juridiction locale, bien organisée et bien structurée, ce qui sera sa force et son efficacité. La juridiction permet le recours, exercé par le gouverneur, mais il n'y a jamais de grâce. On n'a aucun cas de condamnée qui n'ait pas été exécutée. Parfois la peine est atténuée: par exemple, la sorcière sera d'abord étranglée puis brûlée.»

La chasse aux sorcières

Cette chasse aux sorcières s'appuie sur une réflexion qu'on retrouve dans toute l'Europe sur la sorcellerie ou la magie. Les procès se ressemblent tous: on fait avouer les mêmes choses, dans les mêmes termes, à toutes les accusées,



L'étiquette du pinot noir des Sorcières.

Photo SP

qu'on n'hésite pas à torturer jusqu'à ce qu'elles avouent ce qu'on leur demande et qu'elles «récitent» ce qu'elles ont vu ou fait: «Un jour, j'étais triste, inquiète, seule. Le diable m'est apparu et m'a séduite; je lui ai fait allégeance; il m'a donné un balai ou un cheval noir pour participer à un rassemblement secret, le sabbat. Il y avait là nombre de gens que je connaissais, on y mangeait de drôles de viandes, on y faisait l'amour et à la fin j'ai reçu les moyens de faire des choses extraordinaires comme rendre malade les animaux ou les humains.»

Des bûchers à la Béroche

Dans son ouvrage «La Béroche, recherches historiques sur la Paroisse de

Saint-Aubin», paru aux éditions Delachaux en 1867, l'historien Fritz Chabloz rapporte après consultation des archives des châteaux de Vaumarcus et de Gorgier qu'«on accusait les sorcières de se réunir à Port-Conty, Sur-La-Croix, à la Goulette, à la Combe du Laga, sur les Tombeaux pour y accomplir leurs rites avec le diable. On a compté trois douzaines de procédures criminelles de 1606 à 1665, toutes ont conduit les accusées à être brûlées sur un bûcher, une fois la sentence prononcée. Quant aux biens des victimes, ceux-ci revenaient au châtelain, selon la coutume.»

Dernière condamnation

La dernière condamnation de sorcière dans la seigneurie de Gorgier a eu lieu au XVIIe siècle: Marie Rougemont de Saint-Aubin a été jugée au château de Gorgier par le baron Henry François de Neuchâtel et interrogée par le lieutenant de la baronnie, Jacob Cousandier.

Marie a confessé avoir rencontré le diable, avoir empoisonné des animaux, avoir provoqué, par une épingle, la mort de la femme du sieur Jean Guy et celle du sieur Jean Henry par un potage empoisonné. Marie Rougemont fut brûlée vive sur le lieu patibulaire et en public. Ses os réduits en cendres furent jetés aux quatre vents afin que la terre ne garde pas de mémoire d'elle.

«Le pinot noir des Sorcières» dont la vigne porte le nom de «Clos des Fées» est donc une réminiscence de ces temps troublés, marqués par la superstition et par une atteinte à l'intégrité des femmes de cette époque.

André Allisson

Pellaton

PAYSAGISME

GAILLE

construction

Réalisations en bois

CHARPENTE, COUVERTURE, FERBLANTERIE

TOITURE DE VILLA, IMMEUBLE
RÉNOVATION DE TOITURE, CRÉATION DE LUCARNES ET POSE DE VELUX
FERBLANTERIE & COUVERTURE
SOLIVAGE, DALLE BOIS LAMELLÉ-COLLÉ ET PLANCHER
ÉTANCHÉITÉ DE TOITS PLATS
REVÊTEMENTS DE FAÇADES EN BOIS

Gaille Construction SA | Route de St-Aubin 3 | 2027 FRESENS
032 835 28 28 | www.gaille.ch | info@gaille.ch

Un grand merci aux lecteurs qui l'ont fait !

Vous êtes nombreux à avoir déjà versé un montant minimum de CHF 25.- pour soutenir votre hebdomadaire régional. Cet élan de générosité constitue une belle reconnaissance de notre travail rédactionnel.

Chaque contribution est une pierre à l'édifice et contribue à la pérennité du journal.

Littoral
RÉGION

SAINT-AUBIN

Une classe de 8^e en balade radiophonique



Les élèves ont créé leur propre émission sur le thème des vacances.

Photo SP

Une joyeuse équipe de journalistes en herbe? Une classe du collège primaire de Saint-Aubin s'est embarquée pour Lausanne fin novembre afin d'enregistrer une émission de radio dans les studios de la RTS. De retour de cette exaltante expérience, les élèves de 11 et 12 ans ont rédigé un petit texte qu'ils ont fait parvenir à notre rédaction. «Littoral Région» se fait un plaisir de le transmettre à son tour à ses lecteurs. (rééd)

pouvaient participer. Ils sont partis en vacances en se demandant s'ils allaient être choisis et devinez quoi... ils ont été choisis!

Ils étaient très excités. Début septembre, ils ont rencontré les deux journalistes qui allaient les accompagner dans cette aventure: Tania Chytil et Florence Farion. Avant qu'elles ne viennent leur rendre visite, ils avaient fait un vote pour choisir le thème de l'émission. Celui qui a été choisi est... LES VACANCES.

Florence et Tania leur ont expliqué comment faire des interviews, des micro-trottoirs et des billets. Ils ont donc créé leur émission de A à Z, c'était génial. Ils ont visité les studios de la RTS à Lausanne après avoir tourné leur émission le jeudi 28 novembre. L'émission passera sur RTS la 1ère le 31 décembre, de 16 h à 17 h. Alors écoutez-les et faites exploser l'audience!

(Les élèves de la 8FRS1)

En fin d'année 2023-2024, la classe 8FRS1 de St-Aubin Sauges a appris une super nouvelle: leurs maîtresses Isaline Barraud et Aurore Bavaud avaient inscrit les élèves à une émission radio nommée «C'est la classe». Les élèves étaient très contents. Dans cette «course» pour passer à la radio, il y avait beaucoup de classes intéressées, mais seulement dix

BEVAIX

Un oratorio et des curiosités comme cadeau de Noël



La harpiste Manon Pierrehumbert sera l'hôte des Chambristes.

Photo SP

Pour fêter Noël, Les Chambristes convoquent hautbois, harpe, basson et cordes, mercredi 25 décembre, à 17 h, au temple de Bevaix. Comme de coutume, leur concert verra alterner œuvres célèbres et découvertes de toutes les époques.

Le cadeau de Noël des Chambristes commencera par «La Sonate des Bergers», une joyeuse pièce baroque pour deux violons, hautbois et basse, signée Johann Georg Rauch, un compositeur alsacien qui fut organiste de la cathédrale de Strasbourg durant 30 ans. On ne sait pas grand-chose de lui, mais sa musique, principalement religieuse, connut un succès considérable de son vivant avant de tomber dans l'oubli. Dans l'introduction de son «Opus 2», il dit qu'il souhaite «contribuer par la musique de mon œuvre à adoucir toutes les fatigues, à disperser les ténèbres, à revigorer la lassitude des âmes».

En 1942, André Jolivet compose de charmantes «Pastorales de Noël». Durant quatre courtes pièces, le hautbois et le basson dialoguent sur de scintillants arpèges de harpe. On commence par «L'Etoile», un duo mystérieux entre le hautbois et le basson; dans «Les Mages», on suit le voyage des rois mages, puis «La Vierge et l'Enfant» est l'objet d'un paisible berceuse avant que les bergers n'accourent joyeusement

dans le final «Entrée et danse des Bergers». Suivra une curiosité de Marcel Samuel-Rousseau, «Les Variations Pastorales sur un Vieux Noël». Ce compositeur, organiste et metteur en scène d'opéra français étudia au Conservatoire de Paris et remporta le Prix de Rome en 1905. Il est surtout connu pour ses opéras, mais ses autres compositions n'ont pas moins de valeur. Les «Variations» jouées dans ce concert eurent un tel succès auprès des harpistes, qu'il écrivit un accompagnement de quatuor et même un arrangement avec grand orchestre. Le style de Samuel-Rousseau est fortement influencé par Gabriel Fauré.

Le concert finira par les plus beaux extraits du lumineux «Oratorio de Noël» de Saint-Saëns dans une toute nouvelle version concoctée par Les Chambristes. Composée en douze jours, l'œuvre est créée le 24 décembre 1858 à l'église de la Madeleine où le jeune compositeur tient les orgues. Sans cesse remanié au fil des années, l'Oratorio ne sera édité que 40 ans plus tard. Saint-Saëns se sert de textes en latin, sélectionnés dans la Bible et la liturgie catholique; cet Oratorio rend hommage à Bach dont il est librement inspiré. (comm-sb)

Temple de Bevaix, mercredi 25 décembre, à 17 h; Neuchâtel, chapelle de la Maladière, jeudi 26 à 11 h 15; entrée libre, collecte



**Ouverture
exceptionnelle
Lundi
30 décembre**

Urgences – Soins dentaires –
Blanchiments – Détartrages –
Orthodontie

OCM Dentaire SA

032 730 12 00
Rue des Mille-Boilles 2
Neuchâtel-Vauseyon



Les Murailles 5
2037 Montezillon
032 732 22 11

Rue du Château 1
2000 Neuchâtel
032 710 18 58

L'AUBIER
www.aubier.ch

Hôtel
Restaurant
Boutique
Ferme
Fromagerie
Café-Hôtel
Torréfaction

Publicité, administration et rédaction

Littoral Région Sàrl, Z.I. Chapons-des-Prés 16
2022 Bevaix, tél. 032 727 20 17, email: journal@littoralregion.ch